

Au milieu, du nouveau

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 1929

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'occuper des réformes que l'Union européenne nous réclame. Il lui en coûtera

politiquement, vu l'emprise de l'économie sur son encadrement. Mais la nouvelle

concordance serait à ce prix.

A 15h, on en doutait déjà!

Au milieu, du nouveau

Yvette Jaggi • 23 octobre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18787>

Elections: coup de projecteur sur Argovie

Argovie, traditionnellement surnommé «*le canton du milieu*», méritait une attention particulière en ce dimanche électoral. Jouerait-il une fois de plus l'équilibre centriste, la Suisse en modèle réduit, en même temps que le séismographe annonciateur? Oui, parfaitement, en réservant les mêmes fausses surprises que dans l'ensemble du pays.

Au Conseil national du moins: l'UDC conserve ses six sièges et les Verts leur unique représentant, tout en perdant chacun plus d'un point pour-cent de suffrages par rapport à 2007. Le PS conforte ses trois fauteuils, assurés par le gain d'une belle poignée d'électeurs. Au milieu de l'hémicycle, la recomposition reflète le mouvement général observé en Suisse: malgré son apparentement avec le Parti Bourgeois et Démocratique (PBD), le PDC cède son

troisième siège, le PLR son second, dont s'emparent le PBD (6,5% des suffrages) et les Verts libéraux (5,5%). A mentionner l'élection du bouillant Cedric Wermuth, 24 ans, ex président des JuSo (DP 1894³), qui n'expulse personne contrairement aux craintes souvent entendues.

Car au Conseil des Etats, c'est le grand frisson: la socialiste Pascale Bruderer, 34 ans, s'installe dès le premier tour dans un fauteuil constamment occupé par un élu bourgeois depuis 63 ans. Elle laisse dans l'arène la sortante radicale Christine Egerszegi et l'UDC Ulrich Giezendanner, remplaçant in spe du très blochérien sénateur Maximilian Reimann, qui réintègre le Conseil national.

Certes, on ne retrouve pas la configuration argovienne, bien particulière, dans les autres cantons où un second tour aura lieu pour l'élection au Conseil des Etats. Mais elle est au moins représentative et significative sur un point: elle

symbolise l'échec de l'assaut livré par l'UDC contre la Chambre haute, suspectée d'être désormais plus «*gauchisante*» que la Chambre du peuple. Non seulement l'UDC ne réussit pas de nouvelle entrée, mais il a loupé la succession d'un sortant, dans un canton où le parti de Christoph Blocher est encore fort de 35% des électeurs.

Vingt millions de francs dépensés pour la campagne, des affiches dans toute la Suisse, une ixième initiative populaire fédérale contre l'immigration «*massive*» qui passe le cap des cent mille signatures en moins de trois mois, tout cela n'aura pas suffi. A moins que cette débauche d'organisation guerrière n'ait finalement rebuté les citoyens qu'elle voulait séduire.

Les instituts de sondage seraient bien inspirés de prendre en compte le facteur indignation dans l'évaluation des résultats de leurs enquêtes.